

T & D Groupe S.A.

I. Echange des actions au porteur

L'assemblée générale du 25 juin 2009 a décidé la conversion des actions au porteur en actions nominatives.

Le Conseil d'administration a chargé la Fiduciaire Technikor, à Crissier, de procéder à l'échange des actions au porteur contre de nouvelles actions nominatives.

Les actionnaires de T & D Groupe S.A. sont invités, **dans les meilleurs délais**, à adresser leurs actions au porteur, respectivement les attestations bancaires justifiant de la propriété des actions au porteur à l'adresse ci-après:

Fiduciaire Technikor S.A.
Rue de Cossonay 5
Case postale 124
1023 Crissier

En échange, les actionnaires recevront un nombre identique d'actions nominatives, respectivement une confirmation de leur enregistrement au registre des actions pour un nombre identique d'actions nominatives.

Les actionnaires voudront bien communiquer également les coordonnées exactes permettant leur enregistrement au registre des actions (nom, prénom, raison sociale, adresse exacte, numéro postal et localité). Conformément aux statuts, les convocations aux assemblées générales et les communications aux actionnaires sont désormais faites exclusivement par courrier selon les adresses figurant au registre des actions et non plus par publication.

II. Augmentation du capital-actions

Le Conseil d'administration a décidé le 25 juin 2009 de faire usage du capital autorisé et a augmenté le capital-actions aux conditions suivantes:

- Montant de l'augmentation: CHF 500 000.–
- Actions émises: au maximum 50 000 actions nominatives de CHF 10.–
- Prix d'émission: CHF 14.10
- Droit au dividende: immédiat
- Libération: en espèce par versement sur le compte No 528922.D7J de T & D Groupe S.A. auprès de UBS Nyon (numéro de clearing 228)
- Délai de souscription: 17 juillet 2009

Les actionnaires qui entendent exercer leur droit préférentiel de souscription sont invités à se manifester sans délai auprès de la société T & D Groupe S.A., chemin du Joran 4b, 1260 Nyon.

Le Conseil d'administration

325560